

## **Approbation à l'unanimité et signature du traité d'apport entre la CNCE et Nexity**

**(Paris, le 7 juin 2007) - Le traité d'apport entre le Groupe Caisse d'Épargne et Nexity, signé ce jour par les dirigeants des deux groupes, sera soumis à l'approbation des actionnaires de Nexity lors d'une assemblée générale extraordinaire en juillet prochain.**

Le traité d'apport a été approuvé à l'unanimité le 4 juin dernier par le conseil d'administration de Nexity, et le 7 juin par le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), suite aux délibérations de son conseil de surveillance le 24 avril dernier.

Alain Dinin, président-directeur général de Nexity, et Hervé Denize, directeur général délégué, d'une part, et Charles Milhaud, président du directoire de la CNCE, et Nicolas Mérindol, directeur général, d'autre part, mandatés par leurs instances respectives, ont signé le traité d'apport en date du 7 juin 2007.

Un document d'information soumis à l'enregistrement de l'AMF sera mis à la disposition des actionnaires en vue de l'approbation définitive du traité d'apport lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée pour le 16 juillet prochain (avec une seconde convocation le 23 juillet en cas d'insuffisance de quorum).

### Contacts

---

#### **NEXITY ([www.nexity.fr](http://www.nexity.fr))**

Guillaume Idier – Directeur de la communication – Tél. : +33 1 71 12 15 52 – [gidier@nexity.fr](mailto:gidier@nexity.fr)

Marc Mozzi – Responsable des Relations investisseurs – Tél. : +33 1 71 12 15 49 – [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

#### **CNCE ([www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com))**

Dominique Monneron – Tél. : +33 1 58 40 39 86

Anne-Sophie Jourdain – Tél. : +33 1 58 40 41 54

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)